

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2008

MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Vème RÉPUBLIQUE - (n° 820)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 320

présenté par
M. Mamère, Mme Billard, MM. Yves Cochet et de Rugy

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article renforce la présidentialisation néfaste du régime de la Vème République.